



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 24 février 2022

Objet de la délibération

**COMPTE ADMINISTRATIF 2021 ET AFFECTATION DU RESULTAT - BUDGET
ANNEXE DU CAMPING**

Le vingt-quatre février deux mille vingt-deux à 18 H 00, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT, légalement convoqué le dix-sept février deux mille vingt-deux, réuni au lieu de ses séances, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Michèle DOLLÉ, Maire

Etaient présents :

Yves GUYOT , Nadia SOUFFOY , Pascal LE LIBOUX , Claudine CORPART , Joël TRÉCANT , Valérie MAHÉ , Julian PONDAVEN , Lisenn LE CLOIREC , Marie-Françoise CÉREZ , André HARTEREAU , Laure LE MARÉCHAL , Frédéric TOUSSAINT , Peggy CACLIN , Philippe PERRONNO , Jacques KERZERHO , Jean-François LE CORFF , Anne-Laure LE DOUSSAL , Tiphaine SIRET , Gwendal HENRY , Yves DOUAY , Fabrice LEBRETON , Aurélia HENRIO , Pierre-Yves LE BOUDEC , Sylvie SCOTÉ LE CALVÉ , Julien LE DOUSSAL , Michèle LE BAIL , Christian LE BOULAIRE , Guillaume KERRIC , Alain HASCOËT .

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Roselyne MALARDÉ à Jean-François LE CORFF , Martine JOURDAIN à Yves GUYOT , Stéphane LOHÉZIC à André HARTEREAU .

Absent(s) :

Michèle DOLLÉ .

Madame la Présidente déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire. Madame Laure LE MARÉCHAL désignée pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Direction des Services Financiers

N° 2022.02.016

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 ET AFFECTATION DU RESULTAT - BUDGET ANNEXE DU CAMPING

Rapporteur : Yves DOUAY

Le Compte Administratif 2021 relate la première année d'activité en régie directe. L'ensemble des opérations budgétaires se présente globalement comme suit :

Section	Prévisions	Réalizations		Résultat
		Dépenses	Recettes	
Fonctionnement	55 000,00	42 720,38	64 047,43	21 327,05
Investissement	2 850,00	1 241,67	0	-1 241,67
Total	57 850,00	43 962,05	64 047,43	20 085,38

Les montants indiqués sont en hors taxes car soumis au régime d'assujettissement à la TVA.

En section de fonctionnement, les principales dépenses sont constituées de :

- Frais de personnel : 35 154 €
- Energie et carburant : 4 530 €
- Fournitures diverses : 1 700 €
- Frais monétiques et bancaires (paiement par carte bancaire) : 617 €

Les principales recettes sont constituées du produit des activités du Camping pour 64 036 €

En conclusion, la section de fonctionnement se solde par un excédent de 21 327.05 €.

La section d'investissement est composée de l'acquisition d'électro-ménager (appareils de cuisson, lave-linge et sèche-linge) et se solde par un résultat négatif de 1 242 €.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2312-1,

Vu l'avis favorable du Bureau Municipal en date du 31 janvier 2022,

Vu l'avis favorable de la Commission « Ressources » en date du 7 février 2022,

Vu le rapport présenté en séance,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

- ➔ **APPROUVE** le Compte Administratif 2021 du Budget Annexe du Camping tel que présenté
- ➔ **AFFECTE** le résultat de fonctionnement d'un montant global de 21 327.05 € à :
 - La section d'investissement pour 1 241.67 €
 - La section de fonctionnement pour 20 085.38 €.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
La Maire,

Michèle DOLLÉ